

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 février 2024

RELATIF À L'ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DE LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET
DE LA RADIOPROTECTION POUR RÉPONDRE AU DÉFI DE LA RELANCE DE LA
FILIÈRE NUCLÉAIRE - (N° 2197)

AMENDEMENT

N ° CD59

présenté par
Mme Laernoès et les membres du groupe Écologiste - NUPES

ARTICLE 2

Retiré avant publication.